REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 394/10/2026

A LA SOCIETE BIPTEL AFRICA Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 25/7CA/VPM/MININTERSEDECAC/SLBJ/158/2025, conclu avec le Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour un montant total hors taxe dollars américains six cent trente-sept mille trois cent dix-neuf, six centimes (USD 637 319,06) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille quatre cent soixante et un, vingt-trois centimes (USD 4 461,23), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000394

Hôtel des Monnaies